

LES QUARANTE ANS DE LA SFRP (née le 18 février 1965)

**Daniel BLANC
Président du club « histoire » de la SFRP**

Présenter une communication à caractère historique n'est pas une pratique courante dans notre association (*), surtout s'il s'agit d'un historien « amateur ». Jacques Lochard est responsable de ce qui m'arrive. En 1997, il eut l'idée de proposer la création d'un club se consacrant à l'histoire de la radioprotection. Approuvant sa proposition, le conseil de la SFRP créa, le 3 octobre 1997, le club « histoire », et m'en confia la présidence à titre transitoire, car Jacques Lochard, plongé alors dans les instances dirigeantes de la SFRP, ne pouvait pas lui consacrer du temps.

Cette transition a duré presque sept ans, Jacques Lochard étant présent parmi nous en tant que vice-président. Il m'a demandé, avant que je lui transmette mes responsabilités, de rappeler une part du travail effectué...

Le premier objectif du club a été d'écrire l'histoire de notre société ; cet objectif est atteint, ce qui se matérialise par une série d'articles dans « Radioprotection ». Ce travail s'est avéré plus délicat que prévu, car, jusqu'à l'arrivée de Jacques Lombard au secrétariat général, il n'y avait pas d'archives : après avoir été traités, les documents étaient détruits. Par bonheur, Pierre Ballereau possède des archives quasi-complètes des travaux du conseil et des assemblées générales. Il a bien voulu nous les communiquer.

Le plan de mon exposé s'impose : après sa naissance et ses premiers pas, la SFRP, comme toute société « savante » a eu comme but de faire avancer les connaissances, en organisant diverses manifestations, journées, colloques, congrès, expositions, sur des thèmes choisis avec soin. Il en est résulté que notre association est devenue un vivier d'expertises, au niveau des individus, comme à celui de groupes de spécialistes, que viennent matérialiser les sections. Enfin, le moyen le plus sûr pour faire connaître ces actions est de créer une revue spécialisée, à parution régulière, contenant des articles de qualité solide : « Radioprotection ».

La naissance de la SFRP (Blanc D., 2003)

Les Etats Unis ont été les premiers à posséder une société de radioprotection, la « Health Physics Society » (HPS), créée à la suite du projet Manhattan. En 1963, la HPS prend l'initiative de créer une société internationale, dans laquelle elle s'intégrera et en sera la composante la plus importante. A Londres, le 1^{er} février 1964, sont définis les principes de

(*) Il y a un précédent. A vous de deviner où et quand.
fonctionnement de l' « International Radiation Protection Association » (IRPA), sa finalité, ses objectifs. L'assemblée constitutive est fixée au 30 novembre 1964, à Paris, à l'invitation de la section française de l'HPS (voir ci-dessous). La mission de base est de rassembler les sociétés nationales, en n'admettant, évidemment, qu'une association par Etat.

La France pose problème ! Elle compte en effet deux associations. La plus importante est la Société des ingénieurs en radioprotection (SIRP), qui est aussi la section française de la Health Physics Society ; son inspirateur est F. Duhamel, ingénieur de l'Ecole polytechnique, chef du service central de radioprotection et de génie radioactif du CEA. La seconde est la Société de radioprotection (SRP), animée par H. Jammet, docteur en médecine et chef du service de protection radiologique du CEA ; elle regroupe beaucoup de médecins, mais est

numériquement moins importante. Par contre, son animateur est un fin manœuvrier ; l'avenir le montrera.

Cette situation porte en elle la compétition future, plus ou moins souterraine, entre « ingénieurs » et « médecins », dont l'effet a été de gêner, un temps, la progression de la SFRP.

En juin 1964 débutent des négociations entre les deux associations. Par chance, le président de la SIRP est N. Chassende Baroz, pharmacien général des Armées, homme d'une grande ouverture d'esprit ; son caractère affable et tolérant, sa patience, son altruisme, en font le créateur idéal d'une fusion raisonnable. « *Furent alors péniblement élaborés les statuts qui devaient permettre la fusion des deux sociétés précédentes* » (Duhamel F., 1970).

A Paris, du 30 novembre au 3 décembre 1964, 45 délégués représentant 15 sociétés adoptent les statuts de l'IRPA et élisent son conseil d'administration provisoire. Trois français sont membres du conseil : P. Bonet-Maury, secrétaire général, F. Duhamel, H. Jammet. La réunion de Paris accélère la fusion des deux sociétés françaises : les statuts de la SFRP sont déposés en préfecture le 18 février 1965.

N. Chassende Baroz assure la présidence provisoire de la SFRP, mais refuse de rester à ce poste après la première assemblée générale du 17 mai 1965. L'assemblée élit le conseil qui, à son tour, élit président P. Bonet-Maury, pour un an non renouvelable, comme le veulent les statuts. Pharmacien d'origine, il est maître de recherche au CNRS et chef du service de radioprotection du campus d'Orsay. Il cède son fauteuil à H. Jammet lors de l'assemblée générale du 2 juin 1966.

La SRP se saborde en 1966 ; ses avoirs sont transférés à la SFRP. La SIRP a une agonie plus longue, car elle a essayé de survivre en élisant président, en 1965, P. Pellerin. Sa dissolution n'est prononcée que le 14 avril 1970 ; ses avoirs sont versés à la SFRP en décembre 1970. Un an après sa création, la SFRP compte près de 500 membres ; elle se place en deuxième position mondiale derrière la HPS, mais très loin derrière elle.

Mais, me direz-vous, et l'Europe ? ... Antérieurement à la création de l'IRPA, il existait, parmi les allemands, les belges, les français et les néerlandais, une certaine volonté de créer une société européenne de radioprotection. A la réunion de Paris, R. Maushart est inscrit en tant que représentant de la Société européenne de radioprotection ; les choses en restent là. Depuis, ont eu lieu de nombreux échanges de vue entre les diverses sociétés de pays membres de l'Union européenne ; des congrès sont organisés en commun, mais il n'y a pas de volonté de fusion ; il y a plusieurs causes, le bon fonctionnement de l'IRPA étant l'une d'entre elles.

Les manifestations scientifiques et techniques Evolution de leur organisation

Dès ses débuts, la SFRP est dynamique. Le site de notre société (www.sfrp.asso.fr) donne la liste complète des manifestations de tous types organisées par la SFRP, seule ou en collaboration. Elle témoigne de la vie scientifique intense qui y règne.

Durant les cinq premières années, l'animation est venue du foisonnement d'initiatives individuelles, placées sous le contrôle, assez lointain, d'un comité officieux dirigé par F. Duhamel. Le besoin de rationaliser les actions et de les canaliser, conduit le conseil à officialiser, le 5 juin 1970, ce comité, et à le transformer en « commission des programmes scientifiques et techniques », ou CPST, le président restant F. Duhamel, entouré de quatre personnes nommées par le conseil.

F. Duhamel est président durant onze ans ; il augmente progressivement les effectifs de la commission ; en 1980, on en est à 23 membres. Il est plaisant de noter que ce n'est qu'en 1978 que l'assemblée générale est priée d'approuver l'existence de la CPST... On avait oublié de la consulter (Marchand M., 1978).

Les débats de la commission laissent percevoir la sourde compétition qui oppose « médecins » et « ingénieurs », mais la CPST travaille avec sérieux et compétence. Cette compétition fait que le remplacement du président s'avère une opération des plus délicates. En décembre 1979, le conseil ne parvient pas à dégager un candidat ; il demande à F. Duhamel de prolonger son mandat d'une année. Le 29 octobre 1980, enfin, mais péniblement, il désigne comme successeur le Dr P. Jockey...

Cette commission s'avère vivante, mais, au fil des ans, à cause de sa lourdeur et de sa lenteur à prendre des décisions, la CPST perd progressivement son pouvoir et son influence ; pour organiser des congrès certains chercheurs dynamiques animent des groupes de travail « officieux », qui élaborent les structures, et mettent pratiquement la commission devant le fait accompli. Le 25 février 1992, le conseil entérine cette situation et transforme la CPST en « commission de coordination scientifique et technique », lui donnant un rôle purement consultatif ; comme il fallait s'y attendre, elle disparaît peu après.

Dès 1990, c'est à dire deux ans plus tôt, le président L. Stricker s'exprimait clairement (Stricker L., 1990) : « *les sections doivent avoir la responsabilité de prendre les initiatives qu'elles jugent utiles. Elles constitueront l'âme de la société, et lui permettront de s'épanouir autour de thèmes structurants* ».

Arrivons enfin aux sections et groupes analogues

Le premier groupe non clandestin apparaît en 1979. C'est le « groupe de travail sur les rayonnements non ionisants ». Jaloux de son indépendance, il tient tête à la CPST. Le conseil l'officialise en 1981.

Le 2 mai 1990, le conseil crée la « section de protection technique ». Il précise sa mission le 10 octobre : elle organisera des journées de travail, des réunions élargies (en coopération avec la CSPT), des visites. L'assemblée générale de juin 1991 crée la « section recherche et santé ». Enfin, en 1992 apparaît la « section environnement », résultat de l'étrange mutation du groupe sud est de la SFRP (Foulquier L., 2005).

A l'issue de son mandat, L. Stricker explique dans son rapport moral que « *le champ d'action de la SFRP s'est considérablement élargi sous l'impulsion des sections, dont je tiens à souligner ici l'importante action, qui est à la base de la qualité du travail effectué par la société* ».

Depuis, s'est ajoutée la section « personnes compétentes » qui regroupe les radioprotectionnistes titulaires du diplôme de personne compétente. Son succès est très grand ; elle amène à la SFRP de nombreux membres du corps de santé. Enfin, il ne faut pas oublier le club « jeunes sociétaires », et, bien sûr, le club « histoire ».

Le système répond totalement aux prévisions de L. Stricker. Il a fait ses preuves et fonctionne sans problème.

La revue « Radioprotection »

Dès la fin de 1966, la jeune société prépare un bulletin, et le terme de radioprotection s'impose tout naturellement. On crée donc « *Radioprotection, bulletin de la société française de radioprotection* ». La mention « bulletin » disparaît en 1971, probablement pour des raisons fiscales. Le nombre des personnes travaillant à la réalisation de la revue n'est pas très grand, ce qui permet une organisation stable, voire pérenne. On compte :

1 – Le responsable scientifique, président de la commission des publications, puis de la commission de la revue, enfin du comité de rédaction. Nommé par le président de la SFRP, il est responsable devant le conseil. Il présente un rapport annuel devant l'assemblée générale.

2 – Pendant longtemps, un opérationnel a travaillé en liaison étroite avec le responsable scientifique. Chargé de la réalisation éditoriale de la revue, il devait veiller au « timing » des opérations, et assurer une liaison constante avec l'éditeur. Ce travail a été effectué par deux personnes de très haute qualité, le Général N. Chassende Baroz (1966 à 1974) et Madame A.M. Beau (1974 à 1995). Depuis, ces tâches sont réparties entre plusieurs acteurs, ce qui donne plus de travail au responsable scientifique.

3 – Le secrétaire général de la SFRP assure la liaison permanente avec le président et le conseil. Il assiste aux réunions de la rédaction. Avec le trésorier, il contrôle la bonne marche financière du système.

4 – L'éditeur a en charge la fabrication et la diffusion de chaque numéro. Il est directeur de la publication ; autrement dit, il est propriétaire des textes publiés et seul habilité à négocier des « copyrights ». Nous avons eu trois éditeurs : de novembre 1966 à décembre 1981, Dunod, puis Bordas-Dunod ; de janvier 1982 à décembre 1991, le GEDIM ; depuis janvier 1992, EDP Sciences.

Elu par le conseil en 1966, le premier responsable de la revue est H. François, ingénieur au CEA, et chef de la section de dosimétrie, basée à Fontenay-aux-Roses. Il eut le courage de publier d'excellents articles en langue anglaise, mais contre la volonté du conseil, résolument pour la défense de la langue française. Voici la liste de ses successeurs :

- Octobre 1979 à septembre 1982 : A. Teste du Bailler
- Octobre 1982 à septembre 1987 : P. Bovard
- Septembre 1987 à septembre 1996 : D. Blanc
- Depuis septembre 1996 : H. Métivier.

Le responsable de la revue s'appuie sur la « commission de la revue », vivier des lecteurs des manuscrits déposés à la rédaction. Comme la CPST, cette commission devient obèse ; elle disparaît à la fin de 1992, et un comité de rédaction la remplace ; il compte d'abord 5 personnes, puis 7 ; on en est à 14 personnes, mais je pense que l'on ira pas plus loin.

Voici quelques points marquants dans la vie de notre revue :

Le 9 octobre 1991, le conseil autorise la revue à publier des articles en anglais, à concurrence de 30 % des textes retenus.

Le 3 novembre 1995, le conseil crée le « RP magazine », seconde partie de la revue placée sous la responsabilité du secrétaire général. Le RP magazine donne, entre autres, des informations d'ordre général, des nouvelles de la société et particulièrement des sections, des annonces et des comptes rendus de congrès, l'évolution de la réglementation. Le club y dispose d'une rubrique, le « coin du club histoire ».

Le 5 décembre 1997, le conseil approuve un contrat d'objectif entre le président de la SFRP et le président du comité d'organisation. Ce contrat est toujours en vigueur.

La SFRP au niveau international

Membre de l'IRPA depuis sa création, la SFRP participe aux activités de cette union internationale. La représentation d'un pays dans les instances de l'IRPA est fonction du nombre N de ses adhérents. Le nombre n de ses délégués à l'assemblée générale de l'IRPA, élisant le président et le bureau, est donné par :

$$N = 4 + (N - 300)/200$$

Le secrétariat de l'IRPA arrondit N à l'entier supérieur. Les Etats Unis, qui comptent près de 5000 membres sont en première position. Selon les époques, la France est en deuxième ou troisième position.

Dans tous les congrès de l'IRPA, la SFRP met un point d'honneur à intervenir fortement en nombre de participants et de communications. C'est elle qui organisera le prochain congrès régional européen de l'IRPA, à Paris, en mai 2006.

Liste des Présidents de la SFRP

CHASSENDÉ-BAROZ Norbert	Armée	1965
BONET-MAURY Paul	Universitaire	1965 - 1966
JAMMET Henri	CEA	1966 - 1967
DELPLA Maurice	EDF	1967 - 1968
BLANC Daniel	Universitaire	1968 - 1969
DUHAMEL Francis	CEA	1969 - 1970
AVARGUES Marcel	CEA	1970 - 1971
CANDES Pierre	CEA	1971 - 1972
MARBLE Georges	CEA	1972 - 1973
GEY Albert	CEA	1973 - 1974
STOLZ Jean	EDF	1974 - 1975
LETARD Henry	EDF	1975 - 1976
FITOUSSI Lucien	CEA	1976 - 1977
MARCHAND Régis	Sécurité Civile	1977 - 1978
BEAU Philippe	EDF	1978 - 1979
BARDOUX Raymond	MERLIN GERIN	1979 - 1981
COULON René	CEA	1981 - 1983
TESTE DU BAILLER André	EDF	1983 - 1985
GALLE Pierre	Hospitalo-universitaire	1985 - 1987
PRADEL Jacques	CEA	1987 - 1989
LAFUMA Jacques	CEA	1989 - 1991
STRICKER Laurent	EDF	1991 - 1993
COSSET Jean-Marc	Hospitalo-universitaire	1993 - 1995
SUGIER Annie	IPSN	1995 - 1997
LOCHARD Jacques	CEPN	1997 - 1999
THEZEE Christian	EDF	1999 - 2001
KALIFA Gabriel	Hospitalo-universitaire	2001 - 2003
GOURMELON Patrick	IRSN	2003 - 2005
AURENGO André	Hospitalo-universitaire	2005 - 2007

Références

- Blanc D. (2003), la naissance de la SFRP, Radioprotection, **38**, 217-223
- Duhamel F. (1970), discours devant l'assemblée générale, 5 juin, archives de la SFRP
- Foulquier L. (2005), données sur les réunions de la SFRP/sud est et de la section environnement (juin 1988 à juin 2004), site de la SFRP, www.sfrp.asso.fr.
- Marchand M. (1978), rapport moral, Radioprotection, **13**, 199-203
- Stricker L. (1990), conseil d'administration du 2 mai, PV 99/86, archives de la SFRP